



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Industrie automobile

Question au Gouvernement n° 1126

Texte de la question

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Ma question s'adresse à M. le premier ministre. Je veux porter ici la colère des 330 000 salariés de la filière automobile française et d'une industrie qui se meurt de faire allégeance au pacte vert pour l'Europe – une escroquerie environnementale.

Le 23 octobre, Emmanuel Macron a très clairement réaffirmé sa position contre l'automobile thermique et, à nouveau, a prêté allégeance au pouvoir technocratique européen. En réalité, il n'aime ni l'industrie française ni la France. Je crois tout simplement qu'il n'aime pas les Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – Exclamations sur divers bancs.*)

Mme Blandine Brocard . Oh là là !...

M. Éric Michoux . Pourtant, l'industrie automobile est la colonne vertébrale des industries de toutes les puissances mondiales. Avec elle se développent l'électronique, la robotique, la métallurgie, les filières de services et l'IA. Sans elle, pas de sidérurgie, pas d'acier, et, par conséquent, pas de canons, pas d'industrie de défense et plus de souveraineté.

Avec le pacte vert pour l'Europe, Bruxelles organise méticuleusement le grand remplacement des véhicules thermiques français par des véhicules électriques chinois ! Son sinistre cortège est aussi composé de batteries chinoises, d'électronique chinoise, de panneaux photovoltaïques chinois, d'éoliennes chinoises, d'onduleurs chinois.

M. Jean-François Rousset . Mais d'électricité française !

M. Éric Michoux . Concrètement, c'est le grand remplacement de l'industrie française par l'industrie chinoise ! (*M. René Pilato s'exclame.*) La trahison !

M. Pierre Pribetich . M. Michoux, toujours dans la mesure !

M. Éric Michoux . Monsieur le premier ministre, aurez-vous le courage de suivre l'exemple de l'Allemagne et de réunir les professionnels pour éviter le crash programmé de notre industrie ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique.

Mme Anne Le Hénanff, *ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique* . Monsieur le

député, je réponds en lieu et place de mon collègue Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie, sur le paquet automobile européen. La Commission européenne a présenté un accord que nous trouvons équilibré et fidèle à la ligne française. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes UDR et RN.*)

M. Hervé de Lépinau . C'est trop tard !

M. Alexandre Loubet . Vous étiez pourtant contre !

Mme Anne Le Hénauff, *ministre déléguée* . Son but est de nous permettre de mener à bien la transition écologique sans sacrifier l'industrie européenne. Par quels moyens ? Il s'agit à la fois de soutenir l'industrie et l'emploi automobiles européens et de respecter le cap climatique que nous nous sommes engagés à tenir. En l'état, ce cap climatique est maintenu, et il est crédible.

Contrairement à ce que vous sous-entendez, ce paquet automobile européen introduit la préférence européenne – notamment par l'introduction du critère Fabriqué en Europe, notre nouvelle règle de conduite. (*Exclamations sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

M. Alexandre Loubet . Fabriqué en Europe de l'Est, plutôt !

Mme Anne Le Hénauff, *ministre déléguée* . Cette préférence européenne sera mise en œuvre par le conditionnement des aides publiques. À partir de 2028, celles-ci favoriseront l'électrification du parc automobile, à hauteur de 60 % des flottes professionnelles des grandes entreprises, des petits véhicules et des batteries.

Ce paquet automobile européen n'est qu'une première étape. Nous irons encore plus loin : la France s'est fortement engagée dans ce combat. Nous saluons l'équilibre global qui a finalement été trouvé – entre l'ambition affirmée d'électrifier et la souplesse à introduire pour ne pas pénaliser les industries française et européenne. Concernant cette flexibilité envisagée jusqu'en 2035, la France salue la mise en œuvre de la logique de compensation, qui nous permettra de préserver la trajectoire climatique que nous nous sommes collectivement fixée. Nous veillerons tout particulièrement au respect de cette trajectoire.

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Merci madame la ministre. Si vous faites référence aux accords conclus hier, je vous encourage à demander à vos services de les lire ! Ces faux accords posent en réalité de telles contraintes pour les voitures thermiques qu'on ne pourra pas en produire davantage qu'aujourd'hui ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1126

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2025